

# Rapports et représentations du travail à travers la mémoire des veuves de la guerre de libération nationale (1954-2014) <sup>1</sup>

**Kahina CHAKER**



doctorante à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Elle est membre du projet de recherche du CRASC intitulé « Rapports et représentations du travail en Algérie aujourd'hui ».

Kahina200957@hotmail.fr

La recherche anthropologique que nous menons au CRASC cherche à comprendre le rapport des veuves de *chahid* (martyr) au travail. La finalité de notre recherche est l'analyse qualitative de la mémoire du travail chez les veuves. L'approche méthodologique objective tend à rompre avec les écrits présentant l'émergence de l'activité féminine avec le processus d'industrialisation. Il est important de prendre en considération les tâches – présentées par la socio-anthropologie comme du travail social – permettant aux femmes de produire à l'intérieur du milieu de vie et générant du travail pour la collectivité. Ces activités apparaissent sous des formes diverses et participent au fonctionnement économique de la communauté <sup>2</sup>. En Algérie, dans les espaces urbains et ruraux, l'accès des femmes au travail journalier à l'extérieur du foyer, est un fait qui ne date pas de l'époque coloniale <sup>3</sup>. Afin de rendre compte de cette réalité, nous nous sommes focalisée sur trois indicateurs sociologiques, à savoir le temps de travail, l'espace de travail et le bien.

**Comment se présente le rapport au travail à travers la mémoire des veuves de martyrs de la guerre de libération nationale entre 1954 et 2014 en espace villageois ?**

Cette recherche interroge quelques veuves des villages de la commune d'Irdjen sur leur mémoire du travail. La région se situe au sud-est de Tizi-Ouzou, à peu-près à 15 Km du chef-lieu de la *wilaya*. C'est un espace dominé par un relief montagneux. La localité est traversée par différentes transformations des rapports sociaux, notamment par l'accès des femmes à l'espace public <sup>4</sup>.

L'analyse des récits de mémoire des veuves sur leur rapport au travail et à ses conditions sociales nous apprend que la guerre n'avait pas mis fin au travail des femmes en dehors du foyer. Durant les années de lutte pour l'indépendance (1954-1962), les forces de travail masculines étant absentes, les veuves se mettent alors à pratiquer un travail domestique marchand et non marchand et

de nourrir le groupe familial et cela sert également de ressources pour les *moudjahidines*. Pendant les sept ans de guerre, les femmes déclarent qu'elles ne disposaient pas de moyens humains et matériels pour travailler (l'exhérédition des femmes, ne disposant pas de fonds, et occupant une position inférieure à l'homme dans la structure sociale). Malgré les multiples violences sociales et militaires, les veuves expriment dans leurs récits un attachement à la terre familiale et une estime portée à la notion de travail. Le résultat de ce travail est au profit des membres de la famille, des voisins et des *moudjahidines*. Pour ces femmes, la notion d'autonomie en production et en gestion de bien est relative, elles travaillent souvent en groupe et le résultat de leur travail est au profit du groupe.



© panoramio.com

un travail agricole journalier. En ce sens, Claude Meillasoux évoque, en temps de crise sociale, l'insuffisance des forces productives (les hommes combattent et les femmes cultivent les petites parcelles) <sup>5</sup>. Ces conditions donnèrent au travail des veuves sa dimension collective : le but est

Lorsque les solidarités ou les liens de protection deviennent fragiles, du fait de la pauvreté, vécue par de nombreux villageois, les veuves apprennent à chercher d'autres ressources afin de s'intégrer dans un contexte de pénurie. En l'absence de protecteur social et

économique (époux martyr ou absent pour une longue période pour assumer son rôle social de générateur de revenu), elles découvrent l'extérieur et apprennent à ne compter que sur elles-mêmes. En revanche, les difficultés matérielles auxquelles sont confrontés les villageois n'excluent pas la continuité ou la formation d'autres liens de solidarité communautaire telle l'adoption sociale, notamment pour les enfants des veuves. L'individu sous cette forme de protection devait travailler car l'assistance n'était pas matérielle et était insuffisante (cas de veuves qui ont été indemnisées pendant et après la révolution).

En plus de l'agriculture, les travaux effectués étaient multiples, les veuves citent : les travaux domestiques (éducation des enfants, lavage, cuisine, élevage des animaux) et les activités de saison (semence et récolte). Elles dévoilent dans leurs récits un rythme de vie villageoise pendant la période révolutionnaire avec une temporalité militante imbriquée avec le temps de l'activité nourricière quotidienne. De ce fait, pour certaines

acquies durant le processus de socialisation. L'inter-culturalité, du fait de la présence des Sœurs blanches, a permis l'échange et l'apprentissage de modalités de vivre ensemble.

Après l'indépendance, et en dépit de l'inscription de la veuve de *chahid* comme un ayant-droit lui offrant le droit à la pension, elle continue à exécuter des travaux ; la finalité étant d'acquies le plus de gain monétaire possible. Son attitude au travail et la gestion de l'argent après l'indépendance dévoilent la présence d'un esprit de calcul notamment dans son rapport à l'agriculture et à la transformation des produits. Ceci contredit relativement la qualification souvent faite de naïve (*niya*), caractérisant le *fellah* algérien<sup>6</sup>. Cet esprit de calcul est apparent lorsque ces femmes développent des stratégies de circulation, d'entraide pour l'accomplissement des tâches, de maîtrise des savoir-faire agricoles et de commercialisation de leurs produits. L'esprit de calcul et la ruse sont également des qualités développées par les militantes pour servir la révolution.

Pendant la guerre, le temps et les espaces de travail ont été perturbés. Dès 1956, la politique de regroupement des villages avait limité la mobilité ou provoqué parfois une mobilité forcée des villageois, en particulier celle des femmes. Les représentations dévoilent l'ancrage des rapports de domination et ne permettent pas – malgré le statut hérité de *chahid* – la formation d'une catégorie salariale constituée de veuves de martyr de la révolution algérienne. Néanmoins, les sorties dans l'espace public, bien que limitées dans le cadre de la division sociale des espaces (espaces masculins et espaces féminins), leur offrirent la possibilité de mieux maîtriser leur environnement : dans leur rapport à l'administration, dans la gestion de leur argent. Enfin il est à noter que la solidarité, même après l'indépendance, ne signifie pas une prise en charge totale, mais plutôt un encadrement social.



© wikipedia.org

militantes, la nuit se transforme en jour dans une stratégie de discrétion.

Ces types de travaux ne répondent pas aux rythmes connus au sein des entreprises ou au sein d'autres organisations, à l'exception de l'activité militante en temps de guerre, du fait de leur fréquence. Les veuves n'ont en outre pas reçu de formation au préalable, les tâches menées s'inscrivent dans les savoirs

De nos jours, l'amélioration des conditions de vie, grâce à la révision du statut de veuve de *chahid* et de ses enfants<sup>7</sup>, inscrit ces catégories dans de nouveaux rapports au travail. Elle détient un capital économique, acquis par un héritage symbolique de veuve de martyr, permettant à son nom d'être inscrit dans de nombreux investissements (café, commerces etc.).

<sup>1</sup> Ce travail est encadré par Fouad Nouar, directeur de recherche au CRASC, dans le cadre du projet de recherche : « Rapports et représentations du travail dans l'Algérie d'aujourd'hui ».

<sup>2</sup> Il s'agit de « Certaines activités non rémunérées qui sont désormais considérées comme des activités productives et accèdent au concept du travail » (cf. BOUFENIK Fatima, 2010, *l'intégration du genre dans l'approche de l'économie informelle : le cas de la production domestique en Algérie*, Thèse de Doctorat, Université de Tlemcen, p. 105).

<sup>3</sup> Cf. IBARAKEN Fatima, 2011, *De la servitude sainte : le cas de la famille Ben Ali Chérif de Petite Kabylie (1841-1953)*, in « La montagne : Population et Culture », *Insaniyat*, n° 53, p. 37.

<sup>4</sup> CHAKER Kahina, 2012, « Entre l'usine et le foyer : anthropologie du vécu des ouvrières de l'usine : « chemiserie du centre de Larbâa Nath Irathen », mémoire de master sous la direction de Mohamed Brahim Salhi, Université de Béjaïa, p. 75-76.

<sup>5</sup> MEILLASOUX Claude, 1977, *Femmes greniers et capitaux*, Paris, Maspéro, p. 71.

<sup>6</sup> BOURDIEU Pierre, SAYAD Abdelmalek, 1964, *Le Déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit, p. 85.

<sup>7</sup> Journal officiel de la République algérienne, 1999, la loi 1999 en ses articles 51-52-53-54-55-56-57. Publication du ministère des Moudjahidines.